**Réunion Comité Paroissial du 12 Décembre 2014**  
  
  
Vous lirez, dans ce compte-rendu les sujets suivants :   
  
- Veillée de Noël selon l'année liturgique byzantine,  
- Liturgie du Jour de Noël,  
- Célébration et repas traditionnel paroissial,  
- Denier du culte et finances de la Paroisse,  
- Nos personnes âgées et nos malades,  
- et enfin pour tous les enfants..., La Fête tant attendue de Saint Nicolas.  
  
  
**Veillée de Noël :**

Elle se tiendra, comme les années précédentes, le **Mercredi 6 Janvier 2015 à Hollain** (Belgique), chez le Père IHOR  
**17h** : Vêpres solennelles  
**19h** : Veillée de Noël "Свят вечір і Свята вечеря".  
Le Père IHOR nous invite tous à y participer. Nous partagerons le repas en apportant des plats traditionnels : il faut rappeler que, selon notre rite, le repas de la Veillée de Noël est un repas "maigre" puisque la veille de Noël fait partie du cycle des jours de jeûne.  
  
**Jour de Noël :**

Jeudi 7 JANVIER 2015, à Croix, Résidence des Orchidées  
10h30 : Messe festive de Noël  
Joignons-nous à lui, selon nos possibilités

**Célébration du 18 janvier 2015 et repas traditionnel de la Paroisse:**

La célébration suivie du repas traditionnel de la paroisse aura lieu le Dimanche 18 JANVIER 2015 à CROIX.  
10h30 : messe, comme d'habitude, à la Résidence des Orchidées.  
Cette date correspond, dans le calendrier liturgique, à la Fête du Baptême du Christ et à la bénédiction de l'eau. Comme vous le savez, en Ukraine, cette fête religieuse est aussi importante que celle de Noël. Aussi, n'oubliez pas d'apporter vos bouteilles pour rapporter chez vous l'Eau Bénite.  
La résidence où nous célébrons nos offices ne peut plus mettre à disposition la cuisine. C'est pour cela que, comme l'an dernier, notre repas aura lieu à l'extérieur de la Résidence. C'est Maroussia Wojnarowski qui, une fois de plus, s'est démenée pour obtenir une salle. Nous l'en remercions.  
N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant auprès des personnes habituelles.  
Nous vous préciserons le lieu exact, prendrons en charge par covoiturage les personnes âgées et vous préciserons le programme des festivités.

**Finances de la Paroisse et denier du culte :**

L'année civile se terminant rapidement, n'oubliez pas, si vous ne l'avez pas encore fait, le denier du culte. Pour ceux qui paient des impôts, 66% de la somme donnée est déductible des impôts. Un petit lien pour information. <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F426.xhtml>. Par exemple si vous donnez 100€ et que vous payez des impôts, le fisc vous déduira 66€ de votre imposition sur le revenu. Il faut bien sûr le signaler dans votre déclaration. Le Comité paroissial remercie tous ceux qui ont effectué des dons. Sans vous, la Paroisse ne peut vivre matériellement et tout don, même le plus modeste, est précieux et fait sens pour l'animation de la vie spirituelle.

D'ailleurs, Madame HADEMA, notre trésorière, doit présenter pour la fin de l'année civile nos comptes à la Comptable de l'Eparchie. Nous en profitons pour la remercier pour le travail de collecte de dons qu'elle effectue régulièrement et pour ses idées afin d'aider la caisse de la paroisse. Elle enverra à l'Eparchie toutes vos coordonnées afin que vous puissiez recevoir votre justificatif.  
Vous pouvez obtenir le numéro de compte de la Paroisse pour le versement du denier du culte en adressant un email à la trésorière, Mme Hadema , ou à Taras.   
Intitulé du compte : **Paroisse Saint Michel Archange**  
Adresse **Mme Hadema** :  66 rue Marcel Vaneslander  59150 Wattrelos  [anna.hadema1@bbox.fr](mailto:anna.hadema1@bbox.fr)  
Adresse **Taras** :  119 rue de La Paix  59110 La Madeleine  [lowas.taras@wanadoo.fr](mailto:lowas.taras@wanadoo.fr)

**Nos malades et nos personnes âgées :**

Suite à notre rencontre du 11 novembre 2014 en vue de la préparation du Synode, une des résolutions était de garder des liens avec les personnes très âgées ou malades.  
Mila a été désignée pour ce service.  
Elle a déjà entrepris de leur envoyer des cartes, les faisant signer par les paroissiens ce Dimanche. Merci.  
D'autres actions suivront.  
  
  
  
  
**Et enfin :**

**Bonne Fête de Saint Nicolas** à tous nos enfants ukrainiens d'ici et de plus loin, de l'ancienne et de la nouvelle diaspora. Nous célébrerons cette Fête ensemble. Nous vous attendons tous le Samedi 20 décembre 2014, le matin pour les tout petits, l'après-midi pour les plus grands.  
  
   
 Sur proposition du groupe de travail, Taras, mettra, sur le site,  l'Evangile du Dimanche avant la Liturgie, c'est-à-dire  le Vendredi qui précède la messe.  
L'objectif est de mieux comprendre la lecture et de poser des questions, et de permettre à ceux qui sont empêchés de venir de suivre le cycle liturgique.  
N'oubliez pas que Mila est responsable de centraliser les informations concernant nos malades et personnes isolées et que Vincent est délégué de la paroisse pour le Synode.

**SITE de l'Eglise gréco-catholique de Lille**

Comme vous l'avez constaté, notre site est ouvert mais encore en cours d'élaboration. Merci à Vincent pour son travail.

Voici le lien : <http://www.ukrainiensdelille.fr/>

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de nous faire parvenir des documents. C'est avec votre collaboration que ce site prendra vie rapidement.

Bonne réception et à Bientôt.

**Le Comité Paroissial**